

NATURALISATION

68 Marseillais deviennent citoyens français

C'est dans ce *"lieu unique et symbolique de la République française"*, le Mémorial de la Marseillaise, que s'est tenue hier la remise de décrets de naturalisation. Issus de 22 pays différents, 68 Marseillais, ayant récemment acquis la nationalité française, étaient ainsi présents, tout comme leur famille, à cette cérémonie solennelle. Daniel Sperling, adjoint au maire UMP délégué au Plan *"Marseille Mieux vivre ensemble"* a présidé cet événement en mettant l'accent sur les valeurs et les symboles de la République. *"Devenir citoyen français, c'est s'engager dans la République. On ne naît pas citoyen, on le devient"*, précise l'élus. Point d'orgue de la cérémonie, chacun de ces nouveaux citoyens a été accueilli sous les applaudissements à l'appel de leur nom avant de chanter, tous en chœur, *La Marseillaise*. La diversité était présente tant au ni-

veau des nationalités que de l'âge. Akkoy, la plus jeune d'entre elle, est âgé de 19 ans : *"Après 13 ans de vie en France et un an de démarche, je suis heureuse de devenir française et d'appartenir à un pays de droits"*. De son côté, Boudoua, doyen de ces récipiendaires, 82 ans, voit ceci comme une réintégration. *"Depuis toujours, je me sens Français dans le cœur"*. Chaque année, plus de 500 Marseillais sont naturalisés. Daniel Sperling insiste sur

la volonté de Marseille d'accueillir toutes les cultures. *"C'est une ville humaniste, de tradition, d'échange et d'accueil. C'est un brassage de toutes les religions"*.
